CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E112217** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE **19/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2013
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 18/03/2016
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

Siret : **794 595 165 00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3060793-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159750494Y
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159750494Y
Situation fiscale et sociale : A jour au 17/10/2025

Raison sociale : **DELAVAL JEAN-MICHEL**

111 SENTIER DE L'EGLISE
59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

Téléphone : 03 20 07 44 72 **Fax :**
Portable : 06 32 12 76 57

Site Internet : http://www.delaval-chauffage.fr
E-mail : eirldelavaljeanmichel@gmail.com

Responsabilité légale :
DELAVAL JEAN MICHEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/06/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	17/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 10:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.